

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 21

MINISTERE DU COMMERCE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	13
2.2.	PROGRAMME 287: RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	24
2.3.	PROGRAMME 288: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	34
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	37
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	50

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	51
3.2.	LEÇONS APPRISES	51
3.3.	PERSPECTIVES	51

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE
- 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE
- 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES
- 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Responsable du programme

MOTOMBY JOSEPH NDUMBE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 286 intitulé « **développement des exportations** », a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers. Il comporte quatre (4) actions à savoir :

- la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- l'amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation ;
- la promotion de la consommation des produits locaux ;
- la promotion de l'équité dans les transactions commerciales.

Placé sous la responsabilité de **Monsieur MOTOMBY Joseph NDUMBE**, Directeur du Commerce Extérieur, ce programme s'appuie pour sa mise en œuvre, sur un certain nombre de partenaires au rang desquels, les producteurs agricoles, artisanaux et industriels qui assurent une part essentielle des exportations

NB : Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015, le Ministère du Commerce a procédé en 2016, avec le concours des points focaux du MINFI et du MINEPAT, au changement des indicateurs de ses programmes et de leurs actions. Ces modifications n'ayant pas été intégrées dans la partie figée des tableaux du Rapport Annuel de Performance, les indicateurs et les taux de réalisation à prendre en compte sont ceux figurant sur la ligne relative à la justification des résultats.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés extérieurs prospectés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	18.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	26.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 03: CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)</p> <p>Action 04: CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)</p> <p>Action 05: ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 357 930 000	CP 357 930 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOTOMBY JOSEPH NDUMBE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme de Développement des Exportations a été influencée par :

- la dégradation de la situation économique de la Sous-Région Afrique Centrale ;
- la dépréciation par rapport à l'EURO, du NAIRA, monnaie d'un partenaire commercial de taille ;
- la longueur des délais de passage des marchandises au port, ce qui implique des surcoûts et affecte la compétitivité économique du pays ;
- l'indisponibilité des boucles urbaines de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, qui n'a pas permis le déploiement de l'application de facilitation des échanges ;
- la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des Marchandises à Importer (PECAE) en août 2016 ;

l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne à la faveur de la promulgation du Décret N°2016/367 du 03 août 2016.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux sur les marchés internationaux	
Indicateurs	Intitulés :	<p>I1 : Proportion des opérateurs ayant exporté au terme de leur participation aux foires, sous l'égide du MINCOMMERCE</p> <p>I2 ; Proportion des opérateurs économiques bénéficiaires des agréments au régime préférentiel CEMAC et/ou CEEAC ayant exporté</p> <p>I3 : Part des exportations des entreprises ayant participé aux foires, sous l'égide du MINCOMMERCE</p>
	Unité de mesure :	%
	Valeur de référence (2016) :	<p>I1 :18,5%</p> <p>I2 :48%</p> <p>I3 :12,28%</p>
	Valeur cible (2019) :	<p>I1 :31,25%</p> <p>I2 :50%</p> <p>I3 :1,25%</p>

Déclinaison du programme (Liste des actions)	<p>Action N° 01 : Consolidation de la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels.</p> <p>Action N°02 : Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents</p> <p>Action N°03 : Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la sous-région Afrique Centrale (CEMAC et CEEAC) et le reste du continent</p> <p>Action N° 04 : Pénétration du marché américain</p>	
Moyens budgétisés (dotations initiales)	AE : 357 930 000 F CFA	CP : 357 930 000 F CFA

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I1 : 106,65% I2 :97,14 % I3 ; 00	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	I1 : 106,65% I2 :97,14 % I3 ; 00	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 324 343 251	CP 324 343 251
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 33 586 749	Ecart CP 33 586 749
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 212 339 218	CP 212 339 218
TAUX DE CONSOMMATION	59 %	59 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>A l'exception de la Foire de Kinshasa, à laquelle il n'a pas été possible de prendre part pour cause de réfection du site, toutes les autres activités de développement des échanges avec l'extérieur ont effectivement été menées. Il s'agit notamment de: (i) la poursuite de la conquête des marchés émergents avec la présence de notre pays, à la 17ème édition de la Foire de Durban, en Afrique du Sud, (ii) l'organisation, à Kyé-Ossi, dans le Département de la Vallée du Ntem, de la Foire Transfrontalière de l'Afrique Centrale (FOTRAC), (iii) la participation à la Foire Internationale de Lagos, au Nigeria.</p> <p>Pour ce qui est du 3^{ème} indicateur, il convient de relever que son précédent mode de calcul était basé sur la valeur cumulée des exportations des participants aux foires, comparée à la valeur de l'ensemble des exportations du pays sur une seule année, ce qui ne rendait pas compte de la performance réelle des activités de promotion menées au cours d'un exercice. Aussi a-t-il fallu de part et d'autre, ne plus considérer que les chiffres d'une seule et même année, d'où l'énorme écart entre la baseline, les valeurs intermédiaires et la cible. La logique ayant présidé à la fixation des différentes valeurs de l'indicateur n'ayant pas été la même, il s'est avéré inopérant d'en évaluer le taux de réalisation.</p>	

PERSPECTIVES 2018	<p>Pour améliorer les performances futures, il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none">- le renforcement des capacités des opérateurs des filières à fort potentiel de croissance à l'exportation;- la réalisation des profils pays de nos partenaires commerciaux, dans la perspective de satisfaire de façon optimale la demande afférente ;- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement du commerce électronique ;- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du commerce des services ;- la mise en place d'un système de veille commerciale avec des points d'informations interconnectés ;- la promotion de l'exportation des produits biologiques.
----------------------	---

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 03 CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, les indicateurs et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

I1 : Proportion des opérateurs ayant

exporté vers les marchés traditionnels au terme de leur participation aux JEC ou foires dans les pays cible (%)

I2 : Part de la valeur des exportations vers les marchés traditionnels des entreprises ayant pris part aux JEC ou foires internationales (%)

Valeur de référence (2016) :

I1 : 18,5%

I2 : 12,28%

Valeur cible (2019) :

I1 : 00

I2 : 00

Réalisation exercice (Résultat technique) :

I1 : 00 %

I2 : 00%

Le taux ou niveau de réalisation technique :

I1 : 00

I2 : 00

Les taux de réalisation nuls des indicateurs se justifient par le fait qu'il n'a été programmé aucune manifestation promotionnelle ou toute autre activité d'envergure spécifiquement dédiée à la conquête du marché de l'Union Européenne.

OBJECTIF	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés traditionnels consolidés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE I1 : 00 I2 : 00	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		24.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		00 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	36 000 000	36 000 000	35 500 000	35 500 000	31 524 122	31 524 122	87 %	87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Bien qu'aucune activité de promotion n'ait été programmée dans un pays de l'Union Européenne, l'activité diplomatique et les échanges en matière commerciale ont été maintenus à niveau, dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne à la faveur de la 							

	<p>promulgation du Décret N°2016/367 du 03 août 2016 ;</p> <p>- la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne (Brexit) au second trimestre de l'année 2016.</p>
<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<p>Pour la période sous revue, la réalisation de cette action s'est limitée aux tâches courantes de la représentation commerciale du Cameroun à Bruxelles.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>Les taux de réalisation nuls des indicateurs se justifient par le fait qu'il n'a été programmé aucune manifestation promotionnelle ou toute autre activité d'envergure spécifiquement dédiée à la conquête du marché de l'Union Européenne.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Pour améliorer les performances futures, il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des capacités des opérateurs des filières à fort potentiel de croissance à l'exportation; - la réalisation des profils pays de nos partenaires commerciaux, dans la perspective de satisfaire de façon optimale la demande afférente ; - l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement du commerce électronique ; - l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du commerce des services ; - la mise en place d'un système de veille commerciale avec des points d'informations interconnectés ; - la promotion de l'exportation des produits biologiques.

Action 04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, les indicateurs et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

I1 : Proportion des opérateurs ayant exporté vers les marchés émergents au terme de leur participation aux JEC ou foires dans les pays cibles (%)

I2 : Part de la valeur des exportations vers les marchés émergents des entreprises ayant pris part aux JEC ou foires internationales (%)

Valeur de référence :

I1 : 16%

I2 : 0,47%

Valeur cible :

I1 : 58%

I2 : 04%

Réalisation exercice (Résultat technique) :

I1 : 0 %

I2 : 0 %

Le taux ou niveau de réalisation technique :

I1 : 0 %

I2 : 0 %

Le zéro affiché par l'indicateur n'est pas la traduction d'une contreperformance, au contraire, l'attrait que suscitait déjà le marché sud-africain pour les opérateurs économiques camerounais s'est davantage accru avec la découverte de nouvelles opportunités à la faveur de la participation à la Foire de Durban. Toutefois, les contacts n'ayant été noués qu'en octobre 2017, pendant la manifestation foraine, leur retombées en termes d'effet, ne pourront être perceptibles qu'au courant ou au terme de l'année 2018.

OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés dans les pays émergents							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés émergents pénétrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE I1 : 0 % I2 : 0 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		13.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		I1 : 0 % I2 : 0 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'économie de l'Afrique du Sud, principal pays cible de cette action en 2017 a enregistré pour ladite année, une croissance de 1,3%, La croissance du produit intérieur brut (PIB) ainsi relevée, s'est appuyée sur les principaux moteurs de l'économie que sont le secteur agricole, qui a rebondi après							

	l'une des pires sécheresses de l'histoire récente , suivi des finances et des mines.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>C'est sur le continent africain que s'est poursuivie la conquête des marchés émergents, avec la présence de notre pays, du 25 septembre au 1er octobre 2017, à la 17ème édition de la Foire de Durban, en Afrique du Sud</p> <p>Cette première participation a permis, non seulement de mieux faire connaître le label « Cameroun » sur un marché potentiel de 55 millions de consommateurs, mais aussi d'engager notre économie, sur la voie d'un intéressant transfert de technologie. Comme premières retombées de la manifestation foraine sud-africaine, il y a lieu de retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signature par la Société Poivre de Penja, en vue de l'exportation de son principal produit vers l'Afrique du Sud, d'un contrat avec des sociétés dudit pays ; - les promesses d'achat du café torréfié de la société TORRECAM ; <p>l'initiation d'un partenariat technique entre des opérateurs sud-africains et l'entreprise ORTHO-SERVICES, dans la perspective de la réalisation des infrastructures de logement au Cameroun.</p>
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le zéro affiché par l'indicateur n'est pas la traduction d'une contreperformance, au contraire, l'attrait que suscitait déjà le marché sud-africain pour les opérateurs économiques camerounais s'est davantage accru avec la découverte de nouvelles opportunités à la faveur de la participation à la Foire de Durban. Toutefois, les contacts n'ayant été noués qu'en octobre 2017, pendant la manifestation foraine, leur retombées en termes d'effet, ne pourront être perceptibles qu'au courant ou au terme de l'année 2018.</p>
Perspectives 2018	<p>Les deux activités en perspective, dans le cadre de la réalisation de cette action, portent sur l'élaboration d'une étude sur les profils pays ciblés comme potentiels destinations de nos exportations, et les préparatifs de la participation des opérateurs économiques camerounais à l'Exposition Universel 2020 à DUBAÏ.</p>

Action 05 ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)

· Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, les indicateurs et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

I1 : Proportion des opérateurs ayant exporté vers les marchés africains au terme de leur participation aux JEC ou foires dans les pays cibles (%)

I2 : Part de la valeur des exportations vers les marchés africains des entreprises ayant pris part aux JEC ou foires (%)

I3 : Proportion des opérateurs bénéficiaires des agréments au régime préférentiel ayant exporté (%)

Valeur de référence (2016) :

I1 : 18%

I2 : 0,48%

I3 : 45%

Valeur cible (2019) :

I1 : 50%

I2 : 0,75%

I3 : 13%

Réalisation exercice (Résultat technique) :

I1 : 66.66 %

I2 : 0,50 %

I3 : 48, 57%

Le taux ou niveau de réalisation technique :

I1 : 133,32%

I2 : 66,66 %

I3 : 373 %

Les niveaux de réalisation élevés du premier et du troisième indicateur s'expliquent par le choix des valeurs de cibles très basses, du fait des tracasseries que rencontraient alors les exportateurs à destination des pays visés.

OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés			
Indicateur	Intitulé:	Nouveaux débouchés prospectés		TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE I1 : 133,32% ; I2 : 66,66 %; I3 : 373 %
	Unité de mesure	nb		
	Année de référence:	2014		
	Valeur de référence:	3.0		
	Année cible:	2019		
	Valeur Cible	8.0		
	Réalisation exercice (Résultat technique):	I1 : 66.66 % I2 : 0,50 % I3 : 48, 57%		

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	291 930 000	291 930 000	258 843 251	258 843 251	150 815 096	150 815 096	51 %	51 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les activités menées en vue de l'élargissement des débouchés et des parts de marché dans le continent se sont déroulées dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dégradation de la situation économique de la Sous-Région Afrique Centrale ; - la dépréciation par rapport à l'EURO, du NAIRA, monnaie d'un partenaire commercial de taille ; - la dégradation de l'environnement sécuritaire dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest qui a entraîné la baisse des échanges commerciaux au plan intérieur et à la frontière avec le Nigéria, portant ainsi un coup à l'ensemble de l'économie nationale; - l'ouverture des corridors sécurisés dans la zone de l'Extrême Nord a favorisé les exportations de certains produits vers le Nigéria. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>L'organisation, à Kyé-Ossi, dans le Département de la Vallée du Ntem, du 23 juin au 05 juillet 2017, de la 8ème édition de la Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) sera distinguée par ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - un flux moyen de 3 000 visiteurs en journée et de 7 000 en soirée ; - l'animation de 550 stands d'exposition et espaces commerciaux ; - l'organisation de 200 rencontres B to B ; - la tenue d'une conférence réunissant les PME de la Sous-région, autour de la thématique de la compétitivité et de la mise à niveau des entreprises dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur des APE. <p>A Lagos, nos opérateurs économiques ont une fois de plus, profité de la Foire Internationale éponyme, qui s'est déroulée du 03 au 12 novembre 2017, pour vendre le savoir-faire camerounais. Entre autres résultats engrangés, on peut relever:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'appétence confirmée des consommateurs nigériens pour nos savons, nos huiles raffinées, et les produits de la société BIOPHARMA ; - des pourparlers entre le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET), côté camerounais, et les distributeurs nigériens des produits vétérinaires ; <p>des contacts d'affaires établis entre une entreprise camerounaise, la SOCOTRASE, et les opérateurs nigériens, pour l'achat de notre café torréfié.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p><i>Les niveaux de réalisation élevés du premier et du troisième indicateur s'expliquent par le choix des valeurs de cibles très basses, du fait des tracasseries que rencontraient alors les exportateurs à destination des pays visés.</i></p>							
Perspectives 2018	<p>Pour l'amélioration un meilleur apport du commerce extérieur au développement de l'économie nationale, il est prévu dans le cadre de cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des capacités des opérateurs économiques camerounais dans l'optique de profiter des opportunités de marché qu'offrira la mise en place de la Zone Libre Echange Continentale ; - la densification de la participation camerounaise aux activités foraines organisées au Nigéria ; - l'accompagnement des opérateurs économiques camerounais à l'obtention du numéro NAFDAC pour leurs produits ; - le ciblage des besoins du marché nigérien en produits d'origine camerounaise, en fonction des habitudes de consommation des différents Etats fédérés concernés. 							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

Responsable du programme

MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE
Directeur du Commerce Intérieur

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme n° 287, intitulé « Régulation du Marché intérieur », vise à structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence. Ce programme qui est placé sous la responsabilité de **Monsieur MBARGA BIHINA Valentin**, Directeur du Commerce Intérieur et englobe la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix et la Brigade Nationale des Contrôles et de Répression de Fraude.

Pour sa mise en œuvre, il s'appuie régulièrement sur les acteurs institutionnels ci-après :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) qui est chargée de constituer des stocks régulateurs des produits de grande consommation et d'animer les marchés forains ;
- la Commission Nationale de la Concurrence (CNAC) qui dans son domaine de compétence joue les rôles de Conseil des pouvoirs publics, de quasi juridiction et d'expert judiciaire.

NB : Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015, le Ministère du Commerce a procédé en 2016, avec le concours des points focaux du MINFI et du MINEPAT, au changement des indicateurs de ses programmes et de leurs actions. Ces modifications n'ayant pas été intégrées dans la partie figée des tableaux du Rapport Annuel de Performance, les indicateurs et les taux de réalisation à prendre en compte sont ceux figurant sur la ligne relative à la justification des résultats.

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés modernes et périodiques construits
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	96.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	250.0 2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES Action 02: AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION Action 03: PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX Action 04: PROMOTION DE L'ÉQUITÉ DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 262 493 000	CP 4 262 493 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE, Directeur du Commerce Intérieur	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme de régulation du marché intérieur s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des Marchandises à Importer (PECAE) en août 2016 ;
- l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne à la faveur de la promulgation du Décret N°2016/367 du 03 août 2016 ;
- la mise en place de la plateforme MINCOMMERCE/MINFI pour l'implémentation des contrôles des vignettes sur certains produits (boissons alcoolisées et cigarettes ;
- la dégradation de l'environnement sécuritaire dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest qui a entraîné la baisse des échanges commerciaux au plan intérieur et à la frontière avec le Nigéria, portant ainsi un coup à l'ensemble de l'économie nationale ;
- l'intensification du partenariat avec l'Institut Allemand de Métrologie à travers le renforcement des capacités des personnels et l'équipement du laboratoire de métrologie ;
- l'opérationnalisation du Conseil National de la Consommation créé par Décret N° 2016/0003 /PM du 13 janvier 2016, et dont les membres ont été installés le 1er mars 2017 et qui, entre autres missions, est chargé « d'étudier toutes les questions relatives à la consommation de biens et services ou à la protection du consommateur » .

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Résultat technique obtenu	<i>I1</i> : 67,29 % <i>I2</i> : 36 ,87% <i>I3</i> : 83,91%	
Taux de réalisation de l'indicateur	<i>I1</i> : 92 ,17 % <i>I2</i> : 58,52 % <i>I3</i> : 97,91 %	
Dotations initiales	AE: 4 262 493 000 F CFA	CP: 4 262 493 000 F CFA
Dotation de crédits révisés	AE : 3 729 084 424 F CFA	CP: 3 729 084 424 F CFA
(écarts = Dot. init – Dot rev.)	Ecart AE : 533 408 576	Ecart CP : 533 408 576
Crédits consommés	AE :3 741 512 251 F CFA	CP : 3 741 512 251 F CFA
Taux de consommation	87.77 %.	87.77%.

<p>Justification du résultat et de l'utilisation des ressources</p>	<p>Des résultats probants ont pu être réalisées grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation optimale de quelques matériels existants ; - la densification des contrôles et plus précisément leur concentration sur certaines filières sensibles ; - l'utilisation négociée du matériel des agréés ; - la tenue mensuelle des journées de la consommation, le déploiement, dans les Grandes Surfaces, du concept «Produit du mois» et l'opérationnalisation de nouveaux autres à l'instar de la « Rentrée Commerciale », et de la « Quinzaine de Noël.
<p>Perspectives</p>	<p>En perspective, il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'Animation des Marchés ; - le plaidoyer aux fins d'intégrer les responsables des services déconcentrés au sein des commissions locales de passation des marchés ; - l'acquisition de la logistique d'opération de ventes promotionnelles ; - une étude en vue de l'élaboration d'un Programme National de Développement des Infrastructures Marchandes ; - une étude en vue de l'amélioration de la visibilité des produits locaux dans les circuits de distribution ; - la construction et aménagement de nouvelles infrastructures métrologiques destinées à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales ; - la finalisation de la maturation du projet de mise en place de la Bourse des Matières Premières ; - l'étude de faisabilité en vue de la création d'une centrale d'achat ; - le renforcement du partenariat MINCOMMERCE/PNUD, dans la cadre du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi Inclusif et la Résilience Economique (PAPERÉ) ; - l'étude en vue de l'élaboration de l'annuaire commercial du Cameroun.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I1 : 92 ,17 % I2 : 58,52 % I3 : 97,91 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92 ,17 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 729 084 424	CP 3 729 084 424
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 533 408 576	Ecart CP 533 408 576
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 741 512 251	CP 3 471 512 251
TAUX DE CONSOMMATION	87 %	87 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Des résultats probants ont pu être réalisées grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation optimale de quelques matériels existants ; - la densification des contrôles et plus précisément leur concentration sur certaines filières sensibles ; - l'utilisation négociée du matériel des agréés ; la tenue mensuelle des journées de la consommation, le déploiement, dans les Grandes Surfaces, du concept «Produit du mois» et l'opérationnalisation de nouveaux autres à l'instar de la « Rentrée Commerciale », et de la « Quinzaine de Noël.	
PERSPECTIVES 2018	En perspective, il est prévu: <ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'Animation des Marchés ; - le plaidoyer aux fins d'intégrer les responsables des services déconcentrés au sein des commissions locales de passation des marchés ; - l'acquisition de la logistique d'opération de ventes promotionnelles ; - une étude en vue de l'élaboration d'un Programme National de Développement des Infrastructures Marchandes ; - une étude en vue de l'amélioration de la visibilité des produits locaux dans les circuits de distribution ; - la construction et aménagement de nouvelles infrastructures métrologiques destinées à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales ; - la finalisation de la maturation du projet de mise en place de la Bourse des Matières Premières ; - l'étude de faisabilité en vue de la création d'une centrale d'achat ; - le renforcement du partenariat MINCOMMERCE/PNUD, dans la cadre du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi Inclusif et la Résilience Economique (PAPERÉ) ; - l'étude en vue de l'élaboration de l'annuaire commercial du Cameroun. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES

· Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'assainissement du marché des produits de grande consommation (%)

Valeur de référence (2016) : 81,28%

Valeur cible(2019) : 73%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 67,29%

Le taux ou niveau de réalisation technique : 92 ,17 %

Le taux de réalisation de l'indicateur qui est de 92 ,17 %% se justifie par :

- des conditions de travail plus favorables, qui ont induit une meilleure utilisation du personnel et du matériel utilisé pour les opérations de contrôle ;
- une densification des équipes de contrôle existantes et l'opérationnalisation des brigades d'arrondissement.

OBJECTIF	Assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		72.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		151.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de matériels acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		125.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		436.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	278 539 000	278 539 000	136 183 620	136 183 620	137 302 426	137 302 426	49 %	49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de la plateforme MINCOMMERCE/MINFI pour l'implémentation des contrôles des vignettes sur certains produits (boissons alcoolisées et cigarettes) ; - la dégradation de l'environnement sécuritaire dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest qui a entraîné la baisse des échanges commerciaux au plan intérieur et à la frontière avec le Nigéria, portant ainsi un coup à l'ensemble de l'économie nationale. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>La lutte contre les pratiques commerciales illicites, aura précisément porté sur l'organisation des opérations de répression des fraudes qui ont débouché sur 21 406 sanctions infligées aux contrevenants dont 17 397 relevant des prix, du commerce et de la concurrence, 1 604 relatifs à la métrologie et 2 405 concernant la qualité et le service après-vente. Ces efforts d'assainissement du marché peuvent tout autant s'apprécier à l'aune des performances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la saisie de près de 6 000 pagnes à Garoua, Maroua et Douala, pour non-conformité à la norme d'étiquetage des produits textiles ; - le démantèlement d'une usine clandestine de fabrication des produits cosmétiques à Nkoabang ; - l'identification de plusieurs équipes de « faux contrôleurs » (usurpateurs de titre de contrôleurs), qui ont été transférés à la gendarmerie ; - le dépistage de la fraude sur la commercialisation du carburant dans certaines stations-services du Centre, du Sud et du Littoral ; - la saisie suivie de la destruction à Douala le 16 juin 2017, de 74 tonnes de ciment frauduleux.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de réalisation de l'indicateur qui est de 92 ,17 %% se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conditions de travail plus favorables, qui ont induit une meilleure utilisation du personnel et du matériel utilisé pour les opérations de contrôle ; - une densification des équipes de contrôle existantes et l'opérationnalisation des brigades d'arrondissement.
<p>Perspectives 2018</p>	<p>ü La nécessité d'assainir davantage le marché intérieur à travers le resserrement des contrôles des Brigades Une plus grande modernisation de la gestion des opérations de contrôle et de répression des fraudes.</p>

Action 02 AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux de régulation des approvisionnements en produits de grande consommation (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 33,25 %

Année cible : 2019

Valeur cible : 63 %

Réalisation exercice (Résultat technique) : 36,87 %

Le taux ou niveau de réalisation technique : 58,52 %

Les transferts des fonds aux communes a été effectué après un processus rigoureux de vérification des éléments de maturité, qui gagnerait cependant à être amélioré avec la prise en compte de l'inscription des projets dans les plans communaux de développement.

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	96.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	196.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	36,87 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 688 804 000	2 688 804 000	2 609 859 842	2 609 859 842	2 624 668 863	2 624 668 863	97,61 %	97,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La dégradation de l'environnement sécuritaire dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest qui a entraîné la baisse des échanges commerciaux au plan intérieur et à la frontière avec le Nigéria, portant ainsi un coup à l'ensemble de l'économie nationale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	L'amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation s'est traduite par le transfert aux communes, de tous les crédits destinés à la construction de treize (13) infrastructures marchandes, dont douze (12) halles de marché et un (01) magasin de stockage. Ont précisément été ciblées, les localités de Bilomo Koba, Gazawa, Bangou Carrefour Nkoabang, Sole, Biako, Pette Bandjoun, Baleveng, Ribao, Bafounda, Zoulabot II et Oveng-Centre. L'opérationnalisation de ces infrastructures devrait contribuer à faciliter l'écoulement des produits du cru vers les grands centres de consommation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les transferts des fonds aux communes a été effectué après un processus rigoureux de vérification des éléments de maturité, qui gagnerait cependant à être amélioré avec la prise en compte de l'inscription des projets dans les plans communaux de développement.							

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none">ü - Une programmation plus efficiente de la construction des marchés et un meilleur suivi des marchés opérationnelsü - Etude en vue de l'élaboration d'un Programme National de Développement des Infrastructures Marchandes ;ü - La construction des marchés spécialisés à l'instar des marchés de vente promotionnelle du pouletü - L'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'animation des marchés
-------------------	---

Action 03 PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Intitulé : Taux de promotion des produits locaux mis en marché (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 14,52%

Année cible : 2019

Valeur cible : 3,8%

Réalisation exercice (Résultat technique) :18,03 %

L'indicateur étant basé sur le nombre de références camerounaises dans les grandes surfaces, l'arrivée de nouvelles enseignes étrangères a contribué à diminuer considérablement l'effet des activités de promotion de vente en masse, des produits locaux : d'où une cible largement inférieure à la baseline. Par conséquent, le calcul du niveau de réalisation de l'indicateur ne peut véritablement rendre compte de la performance de l'action.

OBJECTIF	Accroître la consommation des produits locaux							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE //	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	17.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	79.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	18,03 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	424 150 000	424 150 000	479 765 012	479 765 012	476 265 012	476 265 012	99 %	99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - L'indice général des prix à la consommation finale des ménages qui ; pour les 09 premiers mois de l'année 2017, a enregistré une baisse de 0,4 % par rapport à la même période en 2016. - L'opérationnalisation du Conseil National de la Consommation crée par Décret N° 2016/0003 /PM du 13 janvier 2016, et dont les membres ont été installés le 1er mars 2017 et qui, entre autres missions, est chargé « d'étudier toutes les questions relatives à la consommation de biens et services ou à la protection du consommateur » - L'insuffisance de l'offre de certains produits (textile, poivre de Penja, miel d'Oku, cacao, café, produits de l'artisanat, etc.) face à la forte demande <p>L'arrivée de nouvelles enseignes dans la grande distribution au Cameroun</p>							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>Des appuis multiformes ont été apportés à l'organisation des foires et autres manifestations similaires, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé (PROMOTE) qui aura réuni, du 11 au 19 février 2017 à Yaoundé, 300 entreprises étrangères, 14 Départements ministériels, plus de 800 entreprises locales et 11 pays disposant d'un pavillon, soit environ 1 300 exposants. A la faveur de ce grand rendez-vous d'affaires qui a donné lieu à 5000 rencontres B to B, des débats et des communications ont été organisées sur des thématiques économiques d'actualité tel que l'APE, la politique fiscal, le positionnement des produits camerounais dans la chaîne des valeurs mondiales ; - le Festival du Cacao, FESTICACAO, dont la 6^{ème} Edition qui s'est tenue le 08 novembre 2017 à l'hôtel de ville de Yaoundé, était articulée autour du thème « Cacao camerounais : au-delà de la crise... l'excellence » ; - la 8^{ème} édition de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD) qui s'est déroulée du 31 mars au 16 avril 2017 ; - la 24^{ème} édition de la Foire musicale, Artistique, Industrielle et Commerciale de Douala (FOMARIC) qui s'est déroulée du 04 Février au 11 Mars 2017 au Club CAMTEL de Bépanda à Douala ; - la 5^{ème} édition des Journées Promotionnelles du Café, FESTICOFFEE 2017 qui s'est tenue du 20 au 22 avril 2017 à Yaoundé, et a été axée sur le thème: « Café du Cameroun: Terroirs d'exception ». - la fête du Kanga qui s'est déroulée à Ayos du 29 novembre au 03 décembre 2017.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>L'indicateur étant basé sur le nombre de références camerounaises dans les grandes surfaces, l'arrivée de nouvelles enseignes étrangères a contribué à diminuer considérablement l'effet des activités de promotion de vente en masse, des produits locaux : d'où une cible largement inférieure à la baseline. Par conséquent, le calcul du niveau de réalisation de l'indicateur ne peut véritablement rendre compte de la performance de l'action.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Acquisition de la logistique d'opération de ventes promotionnelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude en vue de l'amélioration de la visibilité des produits locaux dans les circuits de distribution - Etude de faisabilité en vue de la création d'une centrale d'achat ;

Action 04 Promotion de l'équité dans les transactions commerciales

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Intitulé : Proportion de l'équité dans les transactions commerciales (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 66,31%

Année cible : 2019

Valeur cible : 85,7%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 83,91%

Le taux ou niveau de réalisation technique : 97,91 %

Descentes étalées dans le temps pour l'exécution des travaux métrologiques avec le matériel de l'Etat disponible et utilisation négociée du matériel des agréés.

OBJECTIF	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et garantir l'exactitude des mesures dans les transactions commerciales							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'organes, d'équipements et d'infrastructures opérationnels acquis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,91 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	7.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	107.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	83,91%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	871 000 000	871 000 000	503 275 950	503 275 950	503 275 950	503 275 950	57,78 %	57,78 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- La mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des Marchandises à Importer (PECAE) en août 2016</p> <p>L'intensification du partenariat avec l'Institut Allemand de Métrologie à travers le renforcement des capacités des personnels et l'équipement du laboratoire de métrologie</p>							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>La recherche de l'équité dans les transactions commerciales a nécessité la mobilisation d'importantes ressources humaines qui se sont investis pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la vérification de 15 699 instruments de mesures, dont 15 183 de petite portée et 516 de moyenne et grande portée ; - opérationnaliser le Laboratoire d'Etalonnage de Masses, logé dans la salle de métrologie légale. Il ne serait pas superflu de rappeler que cette infrastructure est la toute première du genre en zone CEMAC. <p>Il a aussi a été procédé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au raccordement de 154 masses, dont 35 appartenant aux entreprises et 119 aux Délégations Régionales du Commerce ; - à la célébration de la Journée Mondiale de la Métrologie, sous le thème « les mesures pour le transport » avec à la clé, une participation de 300 représentants des entreprises et administrations publiques concernées ; - à la construction d'un poste de jaugeage à la SCDP au quartier SAM à Yaoundé, et à la mise en œuvre du projet de thermo scellement des bouteilles de gaz, dans le cadre de la collaboration avec AMLA, une société agréée aux prestations métrologiques par les Services compétents de notre Département ministériel. - au renforcement des capacités opérationnelles des personnels en charge de la métrologie, à la faveur d'un séminaire sur les comparateurs de masses, organisé avec l'appui de l'Institut National Allemand de Métrologie et le Programme d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de l'Economie Camerounaise (PACOM) ; - à la formation des personnels chargés des vérifications métrologiques des compteurs d'énergie électrique, avec le concours du PACOM et de l'ONUDI. <p>Une autre des préoccupations, et non des moindres, aura été de contribuer à la maîtrise de la dépense publique à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la refonte de la mercuriale des prix, en liaison avec la Direction Générale du Budget, qui s'est soldée par la production de 300 jeux de 03 tomes ; <ul style="list-style-type: none"> . la validation des biens et services non référencés dans la mercuriale, qui a débouché sur la création de 1 290 nouvelles références.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Descentes étalées dans le temps pour l'exécution des travaux métrologiques avec le matériel de l'Etat disponible et utilisation négociée du matériel des agréés.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Construction et aménagement de nouvelles infrastructures métrologiques destinées à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales .</p>

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
COMMERCE

Responsable du programme

BASSILEKIN III ACHILLE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est placé sous la responsabilité de **Monsieur BASSILEKIN III Achille, Secrétaire Général** Sa mise en œuvre s'effectue, à travers :

- l'Inspection Générale;
- la Direction des Affaires Générales
- la Division des Affaires Juridiques ;
- la Division des Etudes, des Projets et des Statistiques ;
- la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison ;
- la Sous-Direction de la Documentation et des Archives ;
- toutes les cellules directement rattachées au Secrétariat Général (Cellule de la Communication, Cellule Informatique, Cellule de la Traduction, Cellule de Suivi).

NB : Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015, le Ministère du Commerce a procédé en 2016, avec le concours des points focaux du MINFI et du MINEPAT, au changement des indicateurs de ses programmes et de leurs actions. Ces modifications n'ayant pas été intégrées dans la partie figée des tableaux du Rapport Annuel de Performance, les indicateurs et les taux de réalisation à prendre en compte sont ceux figurant sur la ligne relative à la justification des résultats.

OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail	
Indicateur	Intitulé:	taux d'efficacité des programmes
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	173.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	419.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 07: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: CONSEIL JURIDIQUE Action 11: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 12: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 863 577 000	CP 3 863 577 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BASSILEKIN III ACHILLE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme « Gouvernance et Appui Institutionnel » s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la signature du programme économique et financier avec le FMI en 2017 visant à rétablir l'équilibre macroéconomique ;
 - le discours de fin d'année 2016 du Chef de l'État à la nation, prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat ;
 - l'entrée en vigueur des Accords de Partenariats Economiques qui nécessite l'adaptation de l'environnement juridique commercial à cette nouvelle donne ;
 - la crise sociopolitique qui sévit dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest et la persistance de l'instabilité sécuritaire aux frontières, notamment dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, entraînant la baisse des recettes de l'Etat ;
 - l'effectif des personnels en constante progression, avec l'arrivée chaque année de nouveaux fonctionnaires ;
 - la prise en compte de la mesure gouvernementale contenue dans la lettre circulaire n° B 70/d-21/SG/PM, du 10 juin 2014, instruisant les Administrations d'acquérir des logiciels authentiques auprès des éditeurs et de s'assurer de leur mise à jour régulière ;
- les retards dans la mise à disposition des fonds issus des débloquages, qui ne permettent pas le respect du timing des activités.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Résultat technique obtenu	84,42 %	
Taux ou niveau de réalisation de l'indicateur	91,76%	
Dotations initiales	AE: 3 863 577 000 F CFA	CP: 3 863 577 000 F CFA
Dotation de crédits révisés	AE : 3 639 546 130 F CFA	CP: 3 639 546 130 F CFA
(écarts = Dot. init – Dot rev.)	Ecart AE : 227 030 870	Ecart CP : 227 030 870
Crédits consommés	AE : 3 476 490 517 F CFA	CP : 3 476 490 517 F CFA
Taux de consommation	89.98%.	89.98 %.

<p>Justification du résultat et de l'utilisation des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place par les responsables, de nouveaux outils de reporting et de monitoring, est en phase de démarrage - La bonne maturation des projets a permis d'en améliorer le taux d'exécution physique - La performance du programme n'a pas été optimale du fait du virement du crédit destiné à l'acquisition du camion-étalon et à cause de la forclusion dont a été frappée la procédure d'acquisition du matériel informatique - L'intensification des activités relevant de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) a permis d'améliorer le taux d'inspection des services et par conséquent de dépasser la cible préalablement fixée.
<p>Perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Densification du dialogue de gestion avec l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; - Nécessité de déploiement des outils de pilotage ; - Accélération de l'exécution des projets d'investissement publics afin d'éviter les virements et la forclusion des crédits en fin d'année ; - Dotation des services centraux en matériels roulant ; - Poursuite de la construction des bâtiments pour abriter les services déconcentrés - Elaboration et implémentation du schéma directeur informatique

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	84,42 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	84,42 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 639 546 130	CP 3 639 546 130
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 224 030 870	Ecart CP 224 030 870
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 476 490 517	CP 3 476 490 517
TAUX DE CONSOMMATION	89 %	89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place par les responsables, de nouveaux outils de reporting et de monitoring, est en phase de démarrage - La bonne maturation des projets a permis d'en améliorer le taux d'exécution physique - La performance du programme n'a pas été optimale du fait du virement du crédit destiné à l'acquisition du camion-étalon et à cause de la forclusion dont a été frappée la procédure d'acquisition du matériel informatique - L'intensification des activités relevant de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) a permis d'améliorer le taux d'inspection des services et par conséquent de dépasser la cible préalablement fixée. 	

PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none">- Densification du dialogue de gestion avec l'opérationnalisation du contrôle de gestion ;- Nécessité de déploiement des outils de pilotage ;- Accélération de l'exécution des projets d'investissement publics afin d'éviter les virements et la forclusion des crédits en fin d'année ;- Dotation des services centraux en matériels roulant ;- Poursuite de la construction des bâtiments pour abriter les services déconcentrés Elaboration et implémentation du schéma directeur informatique
----------------------	--

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'utilisation des outils de performance (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 90%

Année cible : 2019

Valeur cible : 97 %

Réalisation exercice (Résultat technique) : 82%

Le taux ou niveau de réalisation technique est de 84,53 %

La mise en place des nouveaux outils de reporting et de monitoring, est en phase de démarrage.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère du Commerce							
Indicateur	Intitulé:	Mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84,53 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	8.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	92.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	82%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 050 168 000	1 050 168 000	944 857 822	944 857 822	899 752 780	899 752 780	85,67 %	85,67 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Ø - l'effectif des personnels est en constante progression, avec l'arrivée chaque année de nouveaux fonctionnaires ;</p> <p>- la prise en compte de la mesure gouvernementale contenue dans la lettre circulaire n° B 70/ d-21/SG/PM, du 10 juin 2014, instruisant les Administrations d'acquérir des logiciels authentiques auprès des éditeurs et de s'assurer de leur mise à jour régulière ;</p> <p>- les retards dans la mise à disposition des fonds issus des débloques, qui ne permettent pas le respect du timing des activités.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	82 % des outils de performances prévus ont été utilisés (feuille de route, fiches de performance des services déconcentrés, rapports des services centraux, rapport annuel de performance).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en place des nouveaux outils de reporting et de monitoring, est en phase de démarrage.							

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none">- - Appropriation par tous les responsables des Services centraux et déconcentrés, des nouveaux outils de management induits par l'avènement du budget-programme, à savoir : la charte ministérielle, le protocole de gestion, le dialogue de gestion, le tableau de bord de pilotage- - Mise en place d'un dispositif de suivi mensuel de la Feuille de route ministérielle.
-------------------	--

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur: Taux de réalisation physique des activités programmées (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 75%

Année cible : 2019

Valeur cible : 92%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 81,25%

Le taux ou niveau de réalisation technique 88,31 %

Une meilleure maturation des projets a permis d'en améliorer le taux d'exécution physique.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère du Commerce							
Indicateur	Intitulé:	Documents de planification, de programmation et de budgétisation produits annuellement dans les délais					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,31 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	29.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	81,25%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	84 200 000	84 200 000	75 749 539	75 749 539	75 749 539	75 749 539	89 %	89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la signature du programme économique et financier avec le FMI en 2017 visant à rétablir l'équilibre macroéconomique ; - le discours de fin d'année 2016 du Chef de l'État à la nation, prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de tous les documents de planification et de programmation requis (Rapport de la Chaîne des Résultats, document de Revue et d'Actualisation des Programmes, rapport de CDMT 2017-2019) - Finalisation de l'étude de faisabilité de la bourse des matières premières 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une meilleure maturation des projets a permis d'en améliorer le taux d'exécution physique							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage des études de maturation des projets - Appui à la refonte du contenu des programmes (objectifs, indicateurs, cibles, etc.) Renforcement des capacités des personnels en matière d'élaboration de projet, de planification, de programmation...							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'exécution financière des activités programmées (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 93,5%

Année cible : 2019

Valeur cible : 98%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 83,61%

Le taux ou niveau de réalisation technique 85,31%

Les ressources budgétisées ont entièrement été utilisées pour le fonctionnement des services en charge du suivi de l'exécution budgétaire.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,31%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	8.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	38.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	83,61%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 000 000	22 000 000	17 798 379	17 798 379	17 798 379	17 798 379	80 %	80 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- la signature du programme économique et financier avec le FMI en 2017 visant à rétablir l'équilibre macroéconomique ;</p> <p>le discours de fin d'année 2016 du Chef de l'État à la nation, prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat ;</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des procédures de passation de marché - Suivi de l'exécution du budget de fonctionnement - Production des rapports annuel, semestrielet trimestriel d'exécution physico-financière des projets de l'exercice 2016 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources budgétisées ont entièrement été utilisées pour le fonctionnement des services en charge du suivi de l'exécution budgétaire							
Perspectives 2018	Une plus grande sensibilisation des gestionnaires à la connaissance des procédures, en vue d'améliorer le rythme de consommation des crédits							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux de mise en œuvre système d'informations statistiques (SIS)%

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 37 %

Année cible : 2019

Valeur cible : 80%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 37,5%

Le taux ou niveau de réalisation technique : 46,87 %

Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 46,87 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		6.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		37,5%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le processus d'amélioration du cadre institutionnel s'est poursuivi avec la mise en œuvre progressive de la 2^{ème} Stratégie Nationale de Développement de la Statistique qui se propose pour la période 2015-2019, d'aligner les lois et règlements nationaux sur les engagements internationaux souscrits par le Cameroun. Des pas décisifs ont d'ailleurs été franchis dans ce sens, au courant de l'année 2016, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Décret N° 2016/209 du 25 avril 2016 portant adhésion du Cameroun à la Charte Africaine de la Statistique, adoptée le 03 février 2009 à ADDIS ABEBA en Ethiopie; - le Décret N°2016/0894/PM du 03 Mai 2016 rendant obligatoire l'utilisation de la nomenclature camerounaise des métiers, emplois et profession; - le Décret N°2016/0895/PM du 03 Mai 2016 rendant obligatoire l'utilisation de la nomenclature camerounaise d'activités et des produits; <p>l'adoption le 20 octobre 2016, du Programme Statistique Triennal 2017-2019, par le Conseil National de la Statistique.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Production de l'édition 2017 de l'annuaire statistique sur le commerce							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.							
Perspectives 2018	Pérennisation de la production de l'annuaire ;							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Proportion des personnels travaillant dans les conditions décentes (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 36 %

Année cible : 2019

Valeur cible : 80%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 38%

Le taux ou niveau de réalisation technique 47,5%

Le résultat obtenu s'explique par l'effet conjugué de l'obsolescence des équipements existants et du décalage entre le rythme d'accroissement des effectifs du personnel, et celui beaucoup moins rapide de l'acquisition du matériel.

OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail fixe						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	27.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	60.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	38%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 370 609 000	2 370 609 000	2 305 412 742	2 305 412 742	2 188 507 171	2 188 507 171	92,31 %	92,31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le resserrement budgétaire des Administrations Publiques, n'aura pas permis de doter les services en équipements adéquats, au rythme souhaité.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - - Acquisition du matériel informatique - - Achèvement de la construction de la Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest - - Acquisition du mobilier de bureau - - Acquisition de trois pick-up - - Acquisition de deux berlines pour l'Inspecteur N°2 et la représentante de l'OIF - - Acquisition de mobilier pour les services déconcentrés -Réfection des services déconcentrés 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat obtenu s'explique par l'effet conjugué de l'obsolescence des équipements existants et du décalage entre le rythme d'accroissement des effectifs du personnel, et celui beaucoup moins rapide de l'acquisition du matériel.								
Perspectives 2018	Equipement des nouveaux locaux acquis pour les services centraux et construction des bâtiments pour les services déconcentrés.								

Action 07 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017,

l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Proportion des personnels formés (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 40%

Année cible : 2019

Valeur cible : 80%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 39,5 % des personnels programmés pour la séquence annuelle du plan de formation ont reçu l'encadrement prévu

Le taux ou niveau de réalisation technique : 49,37 %

Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre du cadre organique						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 49,37 %	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	95.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	39,5 % des personnels programmés pour la séquence annuelle du plan de formation ont reçu l'encadrement prévu							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	133 000 000	133 000 000	119 399 958	119 399 958	119 399 958	119 399 958	89,77 %	89,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ø l'effectif des personnels en constante progression, avec l'arrivée chaque année de nouveaux fonctionnaires ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les personnels des services centraux et déconcentrés programmés dans le plan de formation annuel pour 2017, ont bénéficié d'un renforcement des capacités.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.								
Perspectives 2018	Organisation des formations : <ul style="list-style-type: none"> - des responsables sur le programme intégré du Management Public (PRIMA) à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) ; - de renforcement des capacités des personnels et des membres de la Cellule de Lutte contre la Corruption et de la Commission Nationale de la Consommation - des personnels, au Centre Linguistique Pilote, dans le cadre de la promotion du bilinguisme. 								

Action 08 DÉVELOPPEMENT DES TIC

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du Ministère (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 00%

Année cible : 2019

Valeur cible : 60%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 00%

Le taux ou niveau de réalisation technique : 00%

L'inexistence d'un taux de réalisation technique s'explique par l'absence du schéma directeur, qui est l'outil de référence pour l'évaluation de l'avancée des TIC dans une structure.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au ministère					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	00%					00%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 400 000	29 400 000	24 681 386	24 681 386	24 681 386	24 681 386	83 %	83 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La prise en compte de la mesure gouvernementale contenue dans la lettre circulaire n° B 70/ d-21/SG/PM, du 10 juin 2014, instruisant les Administrations d'acquérir des logiciels authentiques auprès des éditeurs et de s'assurer de leur mise à jour régulière ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Malgré l'inexistence d'un schéma directeur informatique, des activités ont été menées en vue d'assurer la maintenance du réseau internet ainsi que du parc informatique. Le Comité site WEB a régulièrement tenu des réunions en vue de remettre en service le site du Ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'inexistence d'un taux de réalisation technique s'explique par l'absence du schéma directeur, qui est l'outil de référence pour l'évaluation de l'avancée des TIC dans une structure.							
Perspectives 2018	- L'élaboration du schéma directeur informatique du Ministère du Commerce, qui est le document de stratégie du développement des TIC dans une organisation La mise en place d'une messagerie professionnelle numérique							

Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'inspection des services (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 17,94%

Année cible : 2019

Valeur cible : 53%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 20 %

Le taux ou niveau de réalisation technique : 37,73 %

L'intensification des activités relevant de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) a permis d'améliorer le taux d'inspection des services et par conséquent de dépasser la cible préalablement fixée.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 37,73 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		25.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		115.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	63 200 000	63 200 000	54 724 991	54 724 991	53 679 991	53 679 991	84 %	84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Le discours de fin d'année 2016 du Chef de l'État à la nation, prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat ; - La crise sociopolitique qui sévit dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest et la persistance de l'instabilité sécuritaire aux frontières, notamment dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, entraînant la baisse des recettes de l'Etat ; - L'effectif des personnels en constante progression, avec l'arrivée chaque année de nouveaux fonctionnaires ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les missions de contrôles et d'évaluation des performances qui ont été conduites, notamment dans les Délégations Départementales du Commerce ont permis d'atteindre un taux d'inspection global de 20 %. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la corruption, plusieurs réunions ont été tenues sur des thèmes divers							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'intensification des activités relevant de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) a permis d'améliorer le taux d'inspection des services et par conséquent de dépasser la cible préalablement fixée.							
Perspectives 2018								

Action 10 CONSEIL JURIDIQUE

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'encadrement juridique (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 95%

Année cible : 2019

Valeur cible : 100%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 98 %

Le taux ou niveau de réalisation technique : 98 %

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Veiller au respect des lois, des règlements, des accords et conventions au ministère								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents juridiques produits et distribués						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98 %	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	32.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	95.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	98 %							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	22 500 000	22 500 000	17 539 926	17 539 926	17 539 926	17 539 926	77 %	77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'entrée en vigueur des Accords de Partenariats Economiques qui nécessite l'adaptation de l'environnement juridique commercial à cette nouvelle donne								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mise en forme du projet de texte ayant abouti à la publication du Décret N° 2017/6523/PM du 07 juin 2017, fixant les modalités d'application de la loi N° 2016/004 du 18 avril 2016 régissant le commerce extérieur								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.								
Perspectives 2018									

Action 11 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'utilisation des canaux de communication (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 100%

Année cible : 2019

Valeur cible : 100%

Réalisation exercice (Résultat technique) : 100 % de taux de couverture des manifestations promues ou encadrées par le Ministère ainsi que des audiences et concertations ministérielles

Le taux ou niveau de réalisation technique : 100%

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au ministère								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une communication						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	16.0							
	Année cible:	2019							
	Valeur Cible	110.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100 %							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 500 000	7 500 000	5 999 571	5 999 571	5 999 571	5 999 571	79 %	79 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de la restructuration des programmes de la Cameroon Radio Television (CRTV) a entraîné la réduction du temps d'antenne réservé aux administrations publiques, obligeant ces dernières à passer de quatre (04) à deux (02) émissions mensuelles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Couverture médiatique des manifestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé (PROMOTE) ; - le Festival du Cacao, FESTICACAO, dont la 6^{ème} Edition qui s'est tenue le 08 novembre 2017 à l'hôtel de ville de Yaoundé ; - la 8^{ème} édition de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD) qui s'est déroulée du 31 mars au 16 avril 2017 ; - la 24^{ème} édition de la Foire musicale, Artistique, Industrielle et Commerciale de Douala (FOMARIC) qui s'est déroulée du 04 Février au 11 Mars 2017 au Club CAMTEL de Bépanda à Douala ; - la 5^{ème} édition des Journées Promotionnelles du Café, FESTICOFFEE 2017 qui s'est tenue du 20 au 22 avril 2017 à Yaoundé, et a été axée sur le thème: « Café du Cameroun: Terroirs d'exception ». - la fête du Kanga qui s'est déroulée à Ayos du 29 novembre au 03 décembre 2017. 								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.
Perspectives 2018	Améliorer la visibilité du MINCOMMERCE par l'utilisation systématique de tous les quatre canaux de diffusion (audio, audio-visuel, presse écrite et Internet). pour chaque manifestation majeure organisée ou encadrée.

Action 12 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Suite à une recommandation forte du Comité Interministériel d'Examen des Programmes de 2015 qui a pris effet à partir de l'exercice 2017, l'indicateur et les valeurs à prendre en compte sont les suivants :

Indicateur : Taux d'archivage des documents (%)

Année de référence : 2016

Valeur de référence : 16,66 %

Année cible : 2019

Valeur cible : 43 %

Réalisation exercice (Résultat technique) : 16,66 %

Le taux ou niveau de réalisation technique : 38,74 %

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 38,74 %	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	14.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	16,66 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	48 381 816	48 381 816	48 381 816	48 381 816	86 %	86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de trois sessions du Comité de gestion des archives - Collecte d'une documentation diversifiée dans l'ensemble des services centraux - Validation de la procédure d'élimination des documents, à l'examen de ceux-ci, et à leur suppression effective Extension progressive du fond d'archivage							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.							
Perspectives 2018								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**

- 3.2. LEÇONS APPRISSES**

- 3.3. PERSPECTIVES 2018**